

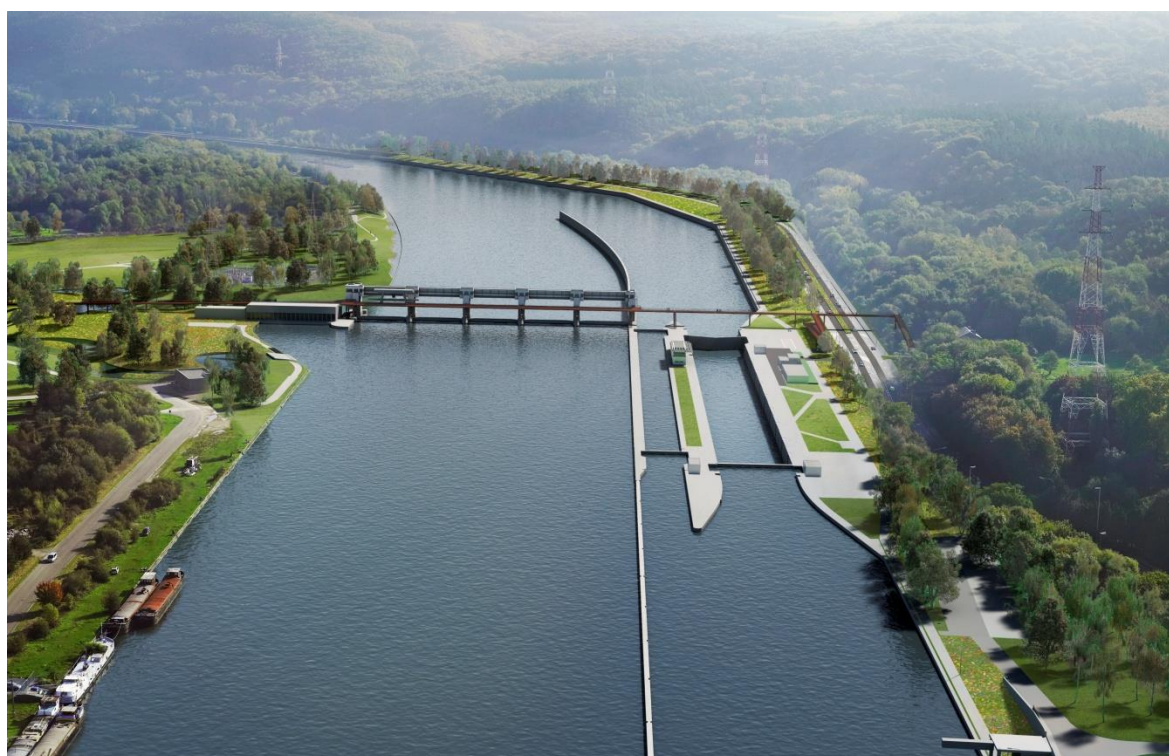
COMMUNIQUE DE PRESSE

HUY / AMAY : Lancement officiel de la mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville

4 septembre 2018

Ce 4 septembre, le feu vert officiel de la mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville a été donné en présence des autorités régionales et locales. Mise en service dès 2023, cette nouvelle écluse effacera le dernier goulet d'étranglement sur la Meuse, entre Namur et Liège. De ce fait, la voie navigable la plus fréquentée de Wallonie deviendra intégralement accessible à la navigation « grand gabarit ».

Situé sur la Meuse, sur les communes de Huy et d'Amay, le site éclusier d'Ampsin-Neuville est le dernier goulet d'étranglement présent sur la voie navigable reliant Namur aux ports maritimes d'Anvers et du nord de l'Europe. Actuellement équipée d'une écluse de gabarit moyen (136 x 16 m) et d'une écluse de petit gabarit (55 x 7,5 m), toutes deux mises en service en 1958, Ampsin-Neuville est, selon les statistiques relevées par le Service public de Wallonie, le 3^e site éclusier de Wallonie en termes de fréquentation et de tonnes de marchandises transportées. En 2017, ce sont près de 9.300.000 tonnes de marchandises qui y ont transité, soit l'équivalent de 465.000 camions.



Les deux écluses d'Ampsin-Neuville présentent toutefois des dimensions inférieures à celles des sites amont et aval. Elles seront remplacées par deux nouvelles écluses « grand gabarit » pour réduire les temps d'attente des bateliers et permettre le passage de bateaux de plus grands gabarits.

Ce chantier d'envergure, entamé cet été, est financé par la SOFICO pour un montant de plus de **126.000.000 € HTVA**. Pilotés sur le plan technique par le Service public de Wallonie, les travaux se dérouleront en deux phases de façon à garantir le passage des bateaux :

- **Remplacement de l'écluse 55 x 7,5 m par une écluse de 225 x 12,5 m**
La plus petite des deux écluses actuelles sera remplacée par une écluse de 225 mètres de long et 12,5 mètres de large. Pendant la construction de cette écluse, la seconde écluse de 136 x 16 m assurera le passage des bateaux.
Cette première phase devrait se terminer en 2021.
- **Remplacement de l'écluse 136 x 16 m par une écluse de 225 x 25 m**
Dès la mise en service de l'écluse de 225 x 12,5 m, ce sont les travaux de la seconde écluse qui pourront être poursuivis, certaines parties ayant été construites durant la première phase. Celle-ci sera construite à l'endroit même de l'écluse de 136 x 16 m. A terme, si la longueur de la nouvelle écluse sera similaire à sa voisine, sa largeur y sera cependant supérieure avec 25 mètres. Sa mise en service est programmée courant 2023. Il restera alors quelques travaux de parachèvement électromécaniques à réaliser au début de l'année 2024.

Le Ministre wallon de la Mobilité Carlo DI ANTONIO se réjouit du lancement de ce chantier dont l'enjeu est hautement stratégique pour la Wallonie. « *Notre région est un acteur majeur de la navigation fluviale au niveau européen en étant concernée par 3 corridors européens : le corridor Mer du Nord-Méditerranée, le corridor Rhin-Alpes et le corridor Mer du Nord-Baltique.*

C'est également le transport modal qui est en jeu ! En 2017, 42 millions de tonnes de marchandises ont été transportées par bateau. C'est le meilleur résultat de ces 6 dernières années ! L'investissement wallon de 500 millions EUR entre 2014 et 2019 témoigne de la volonté de promouvoir la voie d'eau comme alternative à la route pour le transport de marchandises ».

Outre le remplacement des deux écluses, **le site éclusier se verra également doté de nouveaux bâtiments** : un nouveau poste de commande ainsi que de nouveaux bâtiments techniques destinés à abriter les équipements électromécaniques seront construits. La galerie du barrage sera également réaménagée.



La rive gauche fera également l'objet d'un aménagement paysager afin de lui conférer un caractère plus naturel. La construction d'une passe à poissons longue d'environ 700 mètres y est prévue. Cette véritable rivière artificielle intégrera une zone de frai pour la reproduction des poissons ainsi qu'une berge destinée à la nidification des hirondelles des rivages.

Les infrastructures dédiées à la mobilité locale seront également améliorées puisque **la passerelle qui relie les communes d'Amay et de Huy sera remplacée et allongée**. Munie de rampes d'accès en lien avec les pistes cyclables existantes, celle-ci permettra aux usagers en mode doux de franchir la route nationale avec davantage de confort et de sécurité. L'opportunité a également été saisie pour **sécuriser davantage la N90 située en rive droite** avec notamment une modification du tracé. Le chantier a débuté le 20 août dernier. Plus d'informations via ce [lien](#).



La SOFICO est le maître d'ouvrage de ce chantier d'envergure qu'elle finance. La Direction générale des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie, maître d'œuvre des travaux, lui apporte son assistance technique. L'Union européenne a participé au financement des études du projet dans le cadre du budget des réseaux transeuropéens de transport.



Co-financé par l'Union européenne

Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)

[Contacts presse](#)

Héloïse WINANDY
porte-parole de la SOFICO
0495 28 43 46

Nicolas YERNAUX
porte-parole du Service public de Wallonie
0486 95 99 40